

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 25/004/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 104/06 (MDE 25/003/2006 du 25 avril 2006)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## RENVOI FORCÉ / CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS DÉTENTION AU SECRET / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

ÉMIRATS ARABES UNIS / SYRIE      Riad Abdullah Laila (h), 51 ans (âge non confirmé)

---

Londres, le 2 mai 2006

Selon les informations reçues, il n'est plus à craindre que les autorités des Émirats arabes unis renvoient Riad Abdullah Laila de force en Syrie, où il risquerait d'être victime de graves violations de ses droits humains, notamment de torture.

Riad Abdullah Laila a été en contact avec sa famille, mais son état de santé est préoccupant, semble-t-il : il aurait eu une crise cardiaque lorsqu'il était détenu à Doubaï, et des soins lui ont été administrés. Cet homme a subi quatre opérations majeures du cœur, ainsi qu'une ablation de la rate.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour le moment.  
Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*